

Délibération 26_29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

Séance du 24 Septembre 2026	Nombre de délégués
Délibération n° 26_29	En exercice : 7
Convocation : 18 septembre 2026	Présents ou représentés : 5
Objet : Journée Nationale de la Résilience : sollicitation de subventions	Absents : 2

L'An deux-mil-vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre, les membres du Comité syndical, légalement convoqués en date du dix-huit septembre deux-mil-vingt-six, se sont réunis à l'Hôtel d'agglomération d'Evreux Portes de Normandie, afin de délibérer. La séance est ouverte à 12h10 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

Etaient présents :

Monsieur Marcel SAPOWICZ
Monsieur Christophe ALORY (Visio)
Madame Martine SAINT-LAURENT (Visio)
Monsieur François BRIZARD (Visio)

Etaient présents sans voix délibérative :

Monsieur Arnaud MABIRE

Excusés :

Monsieur Fabien GOUTTEFARDE
Monsieur Jérôme DEBUS (pouvoir à M. SAPOWICZ)
Monsieur Thierry ROMERO

MARCHES & TRAVAUX

JOURNEE NATIONALE DE LA RESILIENCE 2026 - AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS AUPRES DE LA FDPRM

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience 2026, le SMABI a répondu au contrat de projet relatif à cette opération de sensibilisation aux risques d'inondation.

La Journée Nationale de la Résilience a été marquée, sur le territoire, par l'organisation d'un village de sensibilisation aux risques d'inondation les 15 et 16 septembre 2026 sur le parvis de l'Hôtel de Ville d'Évreux.

Cette action, qui s'inscrit dans l'axe 1 du Programme d'Études Préalable (PEP) labellisé, a permis de développer la culture du risque et de sensibiliser les publics aux phénomènes d'inondation et aux comportements adaptés.

Afin de contribuer au financement de cette opération, il convient désormais d'autoriser le Président à solliciter auprès de la FDPRM les subventions mobilisables, selon les modalités et taux d'aide applicables.

Le coût de l'opération s'élève à 3 234,96 € TTC. Le financement de cette opération est établi sur la base des dépenses éligibles, sous réserve du montant définitif de l'aide accordée par la FDPRM (Fonds départemental de prévention des risques majeurs) 50 %.

Vu la Journée Nationale de la Résilience 2026,

Vu les conditions d'attribution des aides de la FDPRM dans le cadre de la journée de la résilience,

Vu le rapport présenté,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

Article 1 : Prend acte de la réalisation du village de sensibilisation aux risques d'inondation organisé les 15 et 16 septembre 2026 sur le parvis de l'Hôtel de Ville d'Évreux, dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience 2026.

Article 2 : Autorise le Président à solliciter auprès de la FDPRM toute subvention mobilisable pour le financement de cette opération, dans la limite des taux d'aide applicables.

Article 3 : Autorise le Président à déposer le ou les dossiers de demande de subvention correspondants et à fournir toutes les pièces nécessaires à leur instruction.

Article 4 : Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du SMABI.

ADOPTÉ à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton
Marcel SAPOWICZ



Marcel SAPOWICZ
Président(e) du SMABI
30 sept. 2026